

Termes de Référence

Objectif:	Service de transport de santé des échantillons biologiques dans le cadre de l'enquête nationale (Tunisian Integrated Micronutrient and Anthropometry survey) 2025
Type de contrat:	☐ Contrat Individuel ☒ Contrat Institutionnel ☐ Sur la base du LTA
Type de Consultation:	☒ National ☐ International ☐ Non applicable
Programme:	ECD
Lieu de travail:	Tunis
Durée du contrat :	2 mois

1. Contexte et Justification de la consultation :

La Tunisie fait face à une situation nutritionnelle infantile complexe, caractérisée par la coexistence de différentes formes de malnutrition, notamment les carences en micronutriments. Bien que les taux d'émaciation (2 %) et de retard de croissance (8 %) soient relativement faibles, le surpoids et l'obésité chez les enfants connaissent une progression rapide. Selon l'enquête MICS 2018, 17,2 % des enfants de moins de cinq ans sont en surpoids, dont 6,5 % présentent une forme sévère, et 44,2 % sont à risque de surpoids, plaçant la Tunisie parmi les trois pays de la région MENA les plus touchés.

La pauvreté alimentaire constitue également un défi majeur. Le rapport mondial de l'UNICEF publié en juin 2024 indique que 36 % des enfants en Tunisie ne consomment pas au moins cinq des huit groupes alimentaires recommandés, et 8 % sont en situation de pauvreté alimentaire sévère. Les données de MICS 2023 montrent que seuls 51,2 % des enfants âgés de 0 à 24 mois atteignent la diversité alimentaire minimale, et que le taux d'allaitement maternel exclusif est de 17,8 %, l'un des plus faibles au monde.

Si les carences en vitamine A et en iode ne sont plus considérées comme des problèmes de santé publique, la carence en vitamine D demeure préoccupante. Des études menées en Tunisie révèlent une prévalence élevée d'hypovitaminose D dans plusieurs groupes d'âge : 47,6 % chez les adultes dans le Grand Tunis, 14,7 % chez les athlètes, et 40,9 % chez les enfants de 7 à 15 ans.

En matière de développement de l'enfant, 22 % des enfants tunisiens risquent de ne pas atteindre leur plein potentiel selon l'Indice de Développement du Jeune Enfant (IDJE), avec des disparités régionales allant de 31 % dans le Grand Tunis à 18 % dans le Nord-Ouest.

Les facteurs environnementaux, en particulier l'exposition au plomb, aggravent cette situation. Le plomb, métal toxique largement présent dans l'environnement en raison d'activités industrielles, représente un enjeu majeur de santé publique en raison de sa prévalence et de la gravité de ses effets sanitaires¹. Des régions comme Gafsa et Sfax sont particulièrement exposées. Comportementaux de moins de cinq ans, même une faible exposition (< 5 µg/dL) est associée à des troubles cognitifs, comportementaux et à une baisse du QI. Les carences en micronutriments tels que le fer, le calcium et le zinc augmentent la vulnérabilité à la toxicité du plomb.

Dans ce contexte, le ministère de la Santé, avec l'appui de l'UNICEF, a lancé en 2024 le Plan Stratégique d'Alimentation et de Nutrition des Enfants (PSANE) 2024–2030. Sa mise en œuvre nécessite des données actualisées et multidimensionnelles. L'Enquête Intégrée des Micronutriments en Tunisie (TIMA) 2025 vise à combler ce besoin en documentant la prévalence des carences en micronutriments, les formes de malnutrition, et l'impact de l'exposition environnementale au plomb sur la nutrition et le développement des enfants. Bien que la contamination par les métaux lourds soit documentée en Tunisie, aucune étude n'a encore évalué les niveaux d'exposition au plomb chez les enfants de moins de 5 ans. TIMA permettra d'explorer cette problématique et d'orienter les politiques de santé publique.

2. Objectif de la mission et résultats attendus

L'objectif de cette consultation est de sélectionner un prestataire spécialisé dans la logistique de la santé afin d'assurer un transport sécurisé, conforme aux normes nationales et internationales des échantillons biologiques chaque lundi et mercredi de 4 régions Monastir, Médenine, Sidi Bouzid, et Gafsa à travers (un véhicule par deux régions) vers l'Institut National de Nutrition et de Technologies Alimentaires (INNTA) à Tunis pour analyses.

3. Responsabilités, tâches et livrables du cabinet :

Le cabinet ou prestataire sélectionné sera responsable de la mise en place d'un dispositif complet, sécurisé et conforme aux normes internationales pour le transport des échantillons biologiques collectés dans les régions de Monastir, Médenine, Sidi Bouzid et Gafsa vers l'Institut National de la Nutrition (INN) à Tunis.

À ce titre, le prestataire devra :

- Assurer le transport sécurisé des échantillons selon les exigences du ministère de la Santé et de l'UNICEF.
- Garantir en tout temps le maintien de la chaîne du froid selon les deux niveaux requis :
 - ✓ +4 °C (2–8 °C) pour les échantillons réfrigérés ;
 - ✓ –20 °C pour les échantillons congelés.
- Respect des normes internationales applicables ISO ou équivalent notamment :
 - ✓ ISO 20658:2023 (exigences pour le prélèvement, le transport et la gestion des échantillons en laboratoire) ;
 - ✓ ISO 15189 (exigences pré-analytiques applicables aux laboratoires médicaux) ;
 - ✓ Réglementation UN3373 pour les substances biologiques catégorie B ;
 - ✓ ADR pour le transport sécurisé sur route.
- Garantir la sécurité, l'intégrité et la traçabilité des échantillons durant toutes les phases du transport.
- Assurer la coordination étroite avec les superviseurs des gouvernorats, l'équipe centrale du projet TIMA et l'UNICEF.

4. Modalité de paiement provisoire :

Le règlement du prestataire sera effectué en un seul versement, correspondant à 100 % du montant total du contrat, à l'issue complète de la mission.

5. Durée, honoraires et lieu de la mission :

La mission s'étend sur la période correspondant aux opérations de collecte et de transport des échantillons biologiques dans le cadre de l'Enquête TIMA 2025.

La durée opérationnelle est fixée comme suit :

Régions de Médenine et Monastir : du 13 avril au 08 juin 2026

Régions de Sidi Bouzid et Gafsa : du 13 avril au 25 mai 2026

Le transport sera assuré deux fois par semaine pour assurer une livraison selon les créneaux suivants :

- ✓ **Lundi après-midi (avant 16h30) ou mardi avant 11h00**
- ✓ **Mercredi après-midi (avant 16h30) ou jeudi avant 11h00**

La durée totale de la mission pourra être ajustée en cas de modification du calendrier de l'enquête, sur demande écrite du ministère de la Santé et de l'UNICEF.

5.3. Lieu d'exécution de la mission

La mission se déroulera dans les lieux suivants :

1. Points de collecte régionaux

Les échantillons biologiques seront collectés dans les hôpitaux régionaux des gouvernorats :

- Médenine
- Monastir
- Sidi Bouzid
- Gafsa

2. Lieu de livraison

Tous les échantillons seront livrés à : **Institut National de la Nutrition et de la Technologie Alimentaire (INNTA) Tunis, Tunisie**

6. Qualifications requises (Exigences techniques pour les véhicules) :

Le prestataire doit fournir des véhicules et équipements respectant les normes internationales en matière de transport des échantillons biologiques, notamment **ISO 20658 :2023**, **ISO 15189**, la réglementation **UN3373**, ainsi que les exigences du ministère de la Santé.

Les véhicules utilisés pour le transport des échantillons devront impérativement répondre aux spécifications suivantes :

6.1. Spécifications générales des véhicules

- Véhicules frigorifiques en excellent état de fonctionnement, régulièrement entretenus et disposant d'une assurance valide.
- Véhicules certifiés pour le transport de matières biologiques, conformément aux réglementations nationales et internationales sur le transport terrestre (ADR, UN3373 – catégorie B).
- Compartiments isolés permettant de maintenir des températures stables durant tout le trajet, même en cas d'arrêts prolongés.
- Système d'alimentation autonome permettant de maintenir la température en cas de panne moteur ou d'arrêt imprévu.
- Présence obligatoire d'un extincteur, d'une trousse de premiers secours, et d'équipements de biosécurité (gants, masques, désinfectants).

6.2. Exigences techniques de température

Afin d'assurer le transport simultané des échantillons selon deux modalités possibles :

- Température positive entre 2 °C et 8 °C.
- Température à –20 °C.

Les équipements doivent assurer une stabilisation thermique en cas de variation externe par un système de réfrigération indépendant ou glacière homologuée avec accumulateurs eutectiques conformes.

A. Enregistrement et surveillance des températures

- Enregistreurs de température calibrés et certifiés, installés dans chaque compartiment ou équipement de froid passif (réfrigérateur).
- Enregistrement en continu (data logger) pendant tout le transport.
- Rapport de température exportable en format numérique (PDF ou CSV).
- Alarmes visuelles et sonores en cas de variation hors plage.

6.3. Conformité aux normes ISO pertinentes ([Atout souhaitable](#))

La conformité aux normes internationales suivantes n'est pas obligatoire, mais constitue un avantage compétitif important lors de l'évaluation des offres :

ISO 20658:2023 *

- Conformité souhaitée concernant les bonnes pratiques de transport, la gestion de la chaîne du froid, le conditionnement et la traçabilité des échantillons.

ISO 15189 (aspects pré-analytiques) *

- Adhésion aux exigences pré-analytiques (intégrité des échantillons, délais de transport, documentation, sécurité) considérée comme un atout.

UN3373 – Substances biologiques, Catégorie B*

- La maîtrise du triple emballage UN3373 et l'utilisation de glacières ou contenants portant les marquages réglementaires (losange UN3373) est fortement souhaitée et valorisée.

**Ces éléments ne sont pas obligatoires, mais les prestataires pouvant démontrer leur conformité ou leur expérience bénéficieront d'un bonus significatif dans l'évaluation technique.*

7. Composition du dossier de soumission

Les cabinets/entreprises intéressés doivent soumettre un dossier complet comprenant une offre technique et une offre financière distinctes. Toute soumission incomplète pourra être automatiquement rejetée.

7.1. Offre Administrative

- Registre de commerce (extrait récent).
- Patente
- Certificat d'affiliation CNSS.
- Attestations de conformité légale et fiscale.

7.2. Offre technique

a. Lettre de soumission

- Signée par le représentant légal du cabinet.
- Indique l'acceptation des termes de référence et l'engagement à réaliser la mission.

b. Présentation du cabinet

- Informations générales et présentation (raison sociale, date de création, adresse, contacts, organisation, etc.).
- Principales activités et domaines d'expertise .
- Description des services similaires déjà réalisés (transport médical, logistique de santé, transport d'échantillons biologiques).
-

c. Plan opérationnel détaillé

Le soumissionnaire doit fournir un plan décrivant :

- L'organisation logistique du transport propose pour la réalisation de la mission.
- Les itinéraires et fréquences de collecte.
- Les procédures de gestion des températures (+4 °C et -20 °C).
- La méthode de traçabilité de gestion des échantillons envoyés.
- Le dispositif de suivi en temps réel (GPS, rapports de température).
- La gestion des risques et des incidents (rupture de chaîne du froid, retards, accidents).
- Les mesures de sécurité et de biosécurité.

d. Ressources humaines proposées

- Liste du personnel dédié à la mission (chauffeurs, logisticiens, superviseurs).
- CV ou preuves de qualification notamment pour les normes en vigueur

f. Conformité aux normes ISO et réglementations

Le cabinet doit fournir :

- Preuves de conformité ou certifications liées aux normes ou leurs équivalents :
 - **ISO 20658:2023** (transport, manipulation et gestion d'échantillons),
 - **ISO 15189** (exigences pré-analytiques),
 - réglementation **UN3373** pour substances biologiques catégorie B.
- Procédures internes de QA/QC (assurance qualité).

g. Fiches techniques des véhicules et équipements

- Types de véhicules proposés (marque, modèle, capacité).
- Description de la chaîne du froid : fiches techniques des équipements utilisés ou des systèmes de réfrigération et congélation (+4 °C / -20 °C).
- Fiches techniques et certificats de calibration des enregistreurs de température.
- Preuves d'assurance.
- Photographies récentes (si disponibles).

7.3. Offre financière

L'offre de prix devra être présentée dans un bordereau de prix par itinéraire qui différenciera chacun des itinéraires possibles, exemple :

- départ de HR Médenine en passant par HR Monastir vers INNTA Tunis
- départ de HR Monastir vers INNTA Tunis
- départ de HR Gafsa en passant par HR Sidi bouzid vers INNTA Tunis
- départ de HR Gafsa vers INNTA Tunis

La proposition financière détaillée, exprimée en dinars tunisiens (TND) et en HT, suivant le bordereau de prix joint en annexe.

Validité de l'offre, d'une durée minimale de 90 jours à compter de la date de soumission.

8. Evaluation des offres.

L'évaluation des offres se fera en deux étapes :

8.1. Évaluation administrative (Éliminatoire)

L'offre sera déclarée recevable si le prestataire soumet l'ensemble des documents exigés dans la section « Composition du dossier de soumission ». Toute absence d'un document obligatoire peut entraîner l'élimination du soumissionnaire.

8.2. Évaluation technique

CRITERES D'EVALUATION	SOUS CRITERES D'EVALUATION	Conforme	Non Conforme
Expérience en logistique de santé	Expérience démontrée dans le transport médical / échantillons biologiques		

Normes internationales démontrées (ATOOUT et non obligatoire)	Preuves de conformité ou équivalents liés : UN3373, ISO 20658, ISO 15189, ou procédures internes alignées.		
Organisation logistique claire	Description cohérente incluant routes, flux, responsabilités, calendrier, gestion des étapes.		
Gestion de la chaîne du froid +4 °C	Procédures documentées, preuves de maintien thermique, équipements identifiés.		
Gestion du froid – 20 °C	Procédures, glacières/congérateurs adaptés, preuves opérationnelles.		
Gestion des risques & incidents	Existence d'un plan de contingence couvrant risques, actions correctives, continuité opérationnelle.		
Personnel Formé	Compétences documentées, personnel formé à la biosécurité, chaîne du froid et procédures logistiques.		
Véhicules adaptés	Véhicules isothermes et/ou équipés pour transporter +4°C et –20°C ; documentation technique fournie ; entretien et assurance à jour		

L'évaluation se fera sur la base de la conformité à chaque exigence, seules les offres substantiellement conformes ou totalement conforme à l'ensemble des critères seront considérées valides et éligibles pour une l'évaluation financière.

. Il sera possible de demander une visite de vérification des véhicules avant la mission.

8.3 Evaluation des offres Financières

L'offre respectant les exigences administratives et techniques la moins disant sera retenue.

9. Gestion de la consultation

La société travaillera sous la supervision directe de l'équipe de la section ECD au bureau UNICEF, et avec le point focal de la mission de l'enquête à l'INNTA.

Le Chef de la section ECD étant responsable de la validation en dernier ressort des livrables permettant de procéder au paiement.